

# DEMANDE D'INSCRIPTION

## Élections au CA à la CR et à la CFVU

### Scrutin du 17 novembre 2016

#### **Demande d'inscription sur les listes électorales des personnels enseignants-chercheurs et enseignants, des praticiens hospitaliers et des personnels de recherche contractuels recrutés par l'université (articles D719-9 et D719-12 du code de l'éducation)**

Sous réserve que ces personnels soient en fonction dans l'établissement à la date du scrutin et qu'ils y effectuent des activités d'enseignement au moins égales au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire en cours à savoir 64 HTD (128 HTD pour les enseignants du second degré contractuels).

**Je soussigné(e), NOM :** \_\_\_\_\_ **Prénom:** \_\_\_\_\_

**Corps et grade ou type de contrat :** \_\_\_\_\_

**Nombre d'heures d'enseignement effectuées durant l'année universitaire en cours :** \_\_\_\_\_ HTD

**Etablissement employeur principal :** \_\_\_\_\_

**Composante et/ou unité de recherche :** \_\_\_\_\_

**Groupe CNU et/ou discipline enseigné :** \_\_\_\_\_

Détenant l'un des diplômes suivants, à préciser s'il y a lieu (\*):

- habilitation à diriger des recherches
- doctorat d'état
- doctorat
- doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle
- diplôme de docteur-ingénieur

**Ayant la qualité de (\*) :**

- Enseignant-chercheur ou enseignant titulaire extérieur à l'établissement
- Enseignant-chercheur stagiaire
- Enseignant non titulaire, contractuel en CDD ou vacataire (ATER, associé, invité, chargé d'enseignement vacataire, agent temporaire vacataire, doctorant contractuel, enseignant contractuel du second degré, CCU-AH, AHU...)
- Praticien hospitalier
- Personnel de recherche contractuel recruté en CDD (post-doctorant)

N'étant ni en disponibilité, ni en congé de longue durée, ni en congé parental, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et demande mon inscription sur les listes électorales, dans le collège correspondant et le bureau de vote suivant \_\_\_\_\_ (1. Esplanade, 2. Cronenbourg, 3. Médecine, 4. Illkirch, 5. ESPE Meinau, 6. ESPE Colmar, 7. ESPE Sélestat, 8. IUT de Haguenau).

Fait à Strasbourg, le \_\_\_\_\_ Signature :

A retourner **IMPÉRATIVEMENT** avant le **12 novembre 2016** à M. le Président de l'Université de Strasbourg, Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles, Bureau 3-28 – Nouveau Patio – 20A rue René Descartes - 67084 Strasbourg Cedex. E-mail : [isabelle.kittel@unistra.fr](mailto:isabelle.kittel@unistra.fr).